



École de la Seigneurie



Version finale

Projet éducatif



École de la Seigneurie

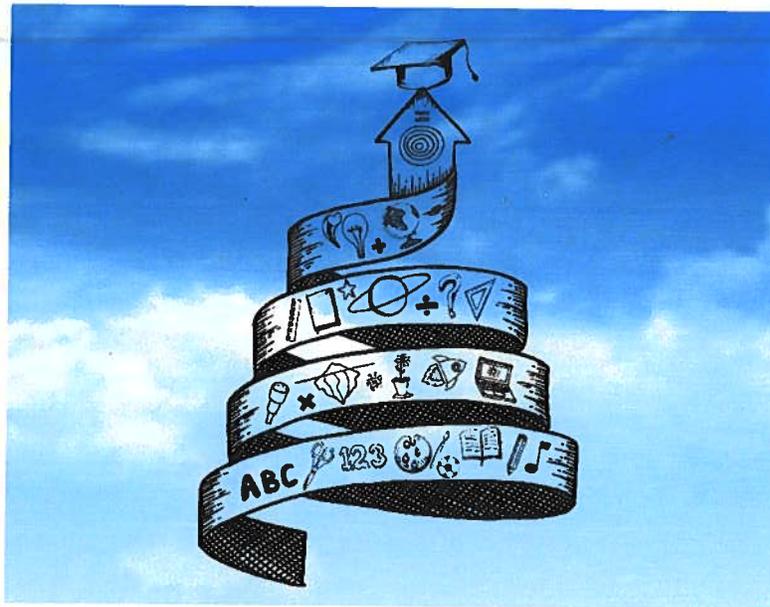


Image réalisée par Monsieur Jean-Denis Langlois

2019-2022

adoptée le 23 avril 2019
par le conseil d'établissement
Résolution n° CE-18-19/23-04/049



Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

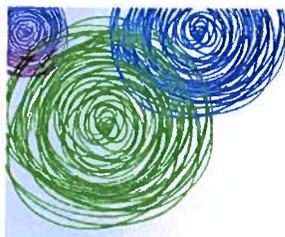
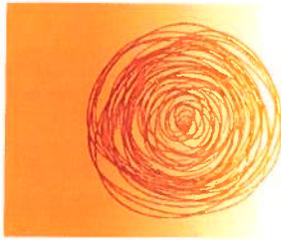


Table des matières

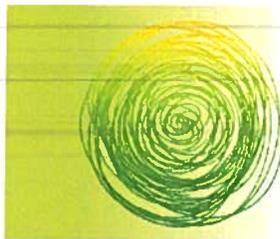
Section 1 – But et définition du projet éducatif	3
Section 2 – Encadrements légaux.....	3
Section 3 – Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	4
Section 4 - Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	5
Section 5 - Contexte dans lequel évolue l'établissement.....	15
Section 6 - Mission, vision, valeurs	18
Section 7 - Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	19
Section 8 – Résolution du conseil d'établissement.....	22
Section 9 – Signature des membres du conseil d'établissement	23



Section 1

But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. : service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.



Section 2

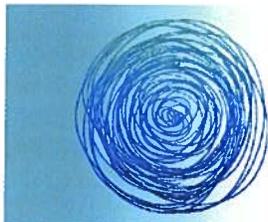
Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)¹;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1);

¹ Pour les écoles seulement, selon les exigences législatives

- Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.



Section 3

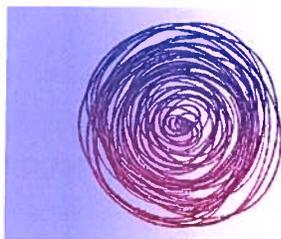
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Comité de pilotage qui a participé au projet éducatif :

Nadine Jean, parent, conseillère pédagogique CPE Rose-des-vents
René Pelchat, parent
Maxime Gaudreault Proulx, parent
Jean-Denis Langlois, parent
Marie-Ève Urbain, orthopédagogue
Cristiane Drouin, orthopédagogue
Josée Perreault, enseignante
Ève Bélanger-Surprenant, enseignante
Catherine Émond, secrétaire
Louise St-Amour, éducatrice sgd
Patricia Roussin, directrice

Autre groupe ayant collaboré au projet éducatif :

Enseignants, personnel non-enseignants, parents, élèves



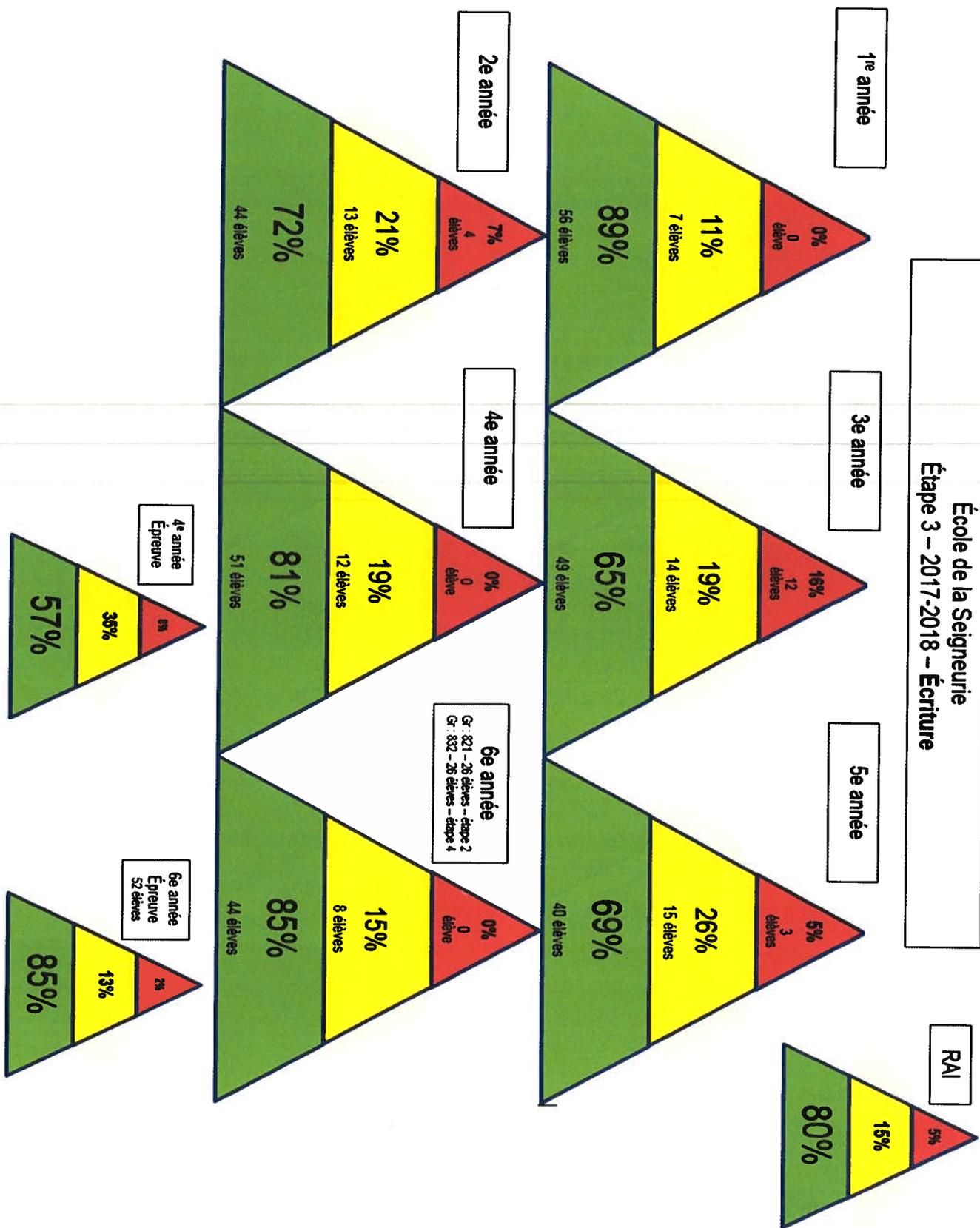
Section 4

Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

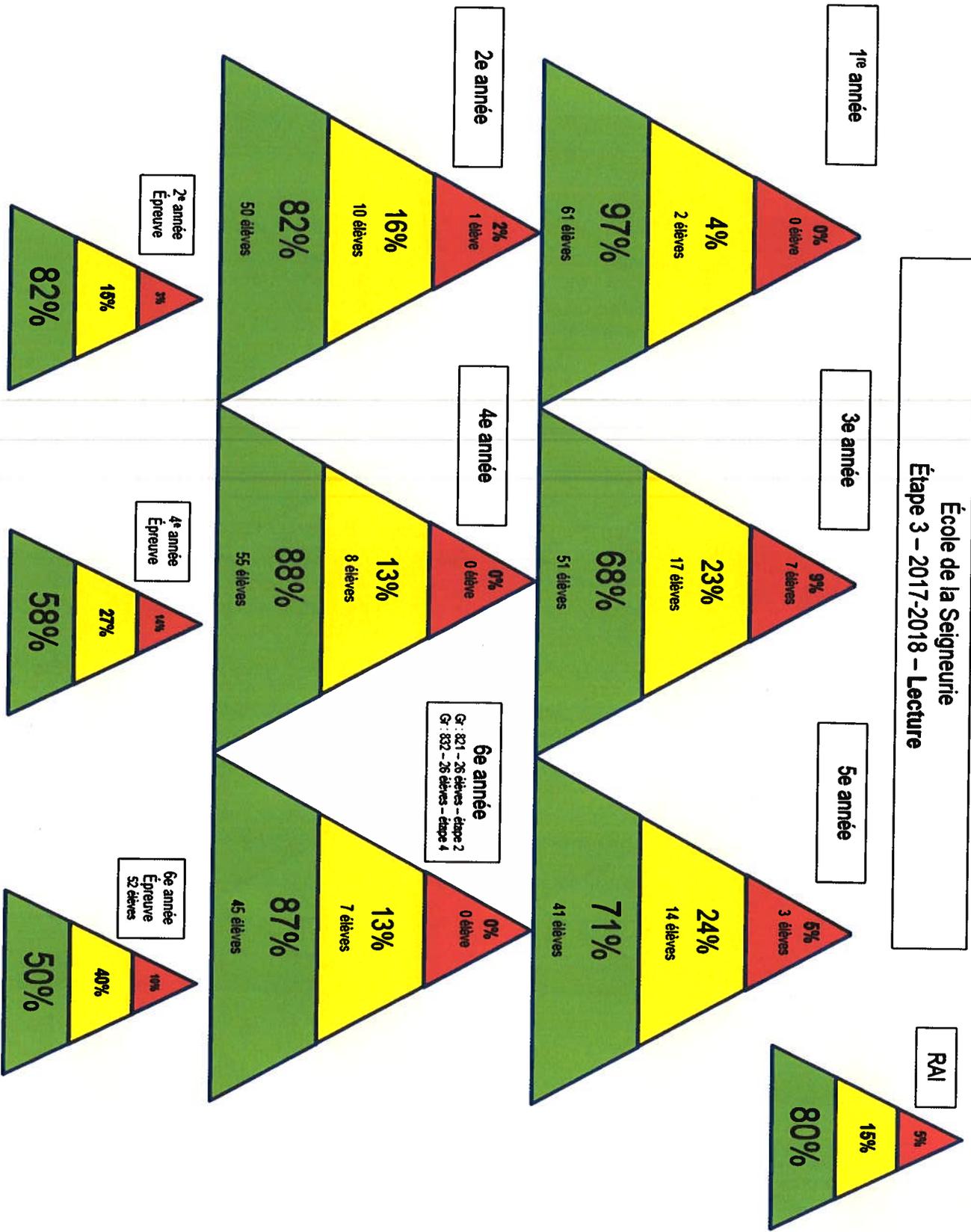
La consultation s'est effectuée par le biais de sondages, tous élaborés avec le comité de pilotage du comité du projet éducatif. Entre le 13 décembre 2018 et le 16 janvier 2019, une collecte d'informations a eu lieu auprès du personnel, des parents et des élèves. Les thèmes abordés dans les sondages ont été les suivants : environnement éducatif quant à la réussite des élèves, milieu de vie des élèves, mobilisation du personnel et collaboration avec les parents. La synthèse des informations colligées a été présentée au personnel, aux enseignants, aux membres du comité du projet éducatif ainsi qu'aux membres du CE. Tout au long du processus, les enseignants, autres membres du personnel et les membres du CE ont été informés mensuellement de l'avancée des travaux.

Date de rencontres du comité de pilotage du comité éducatif : 5 novembre 2018, 11 décembre 2018, 14 janvier 2019, 28 janvier 2019, 18 février 2019, 18 mars 2019.

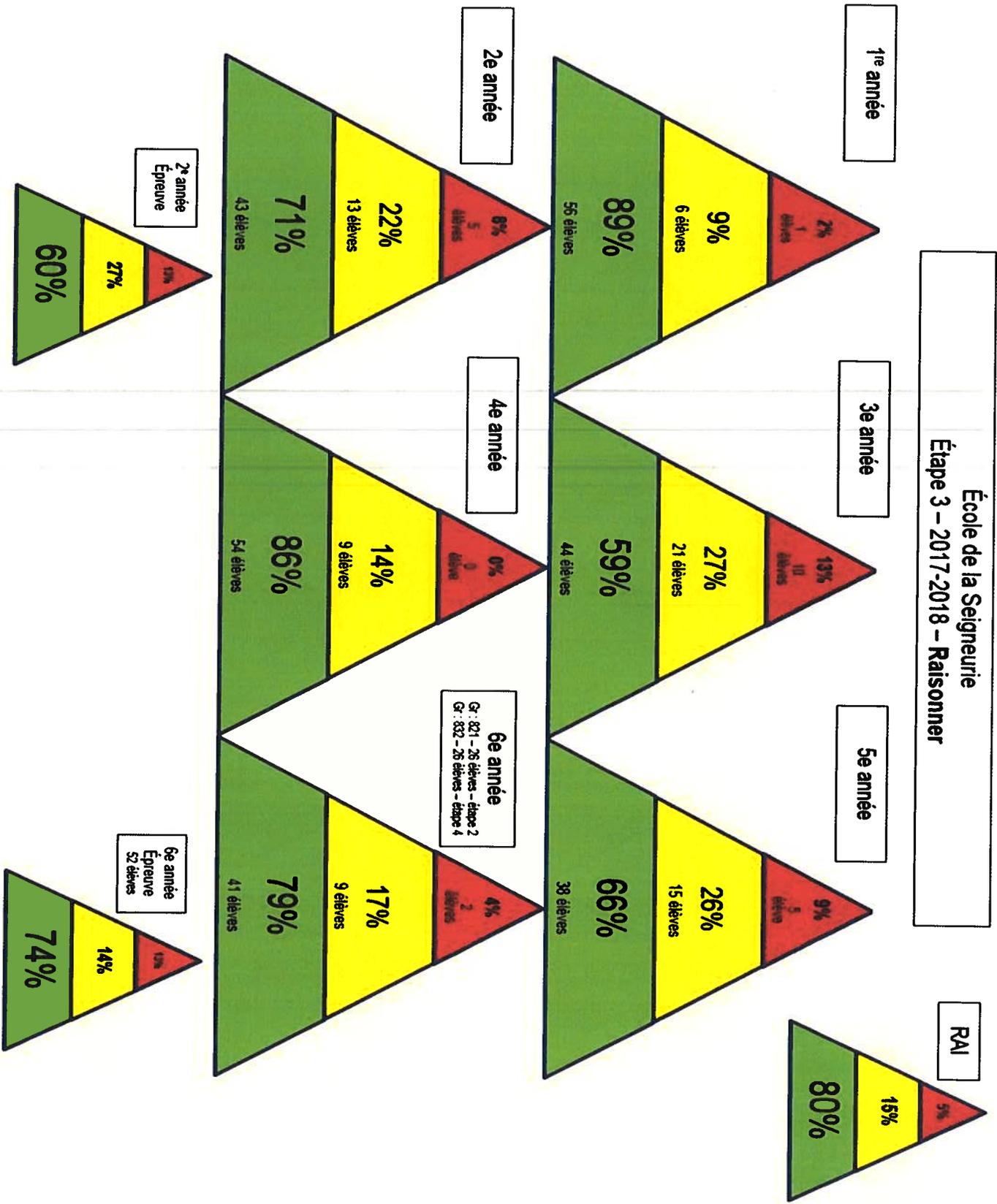
École de la Seigneurie
Étape 3 -- 2017-2018 -- Écriture



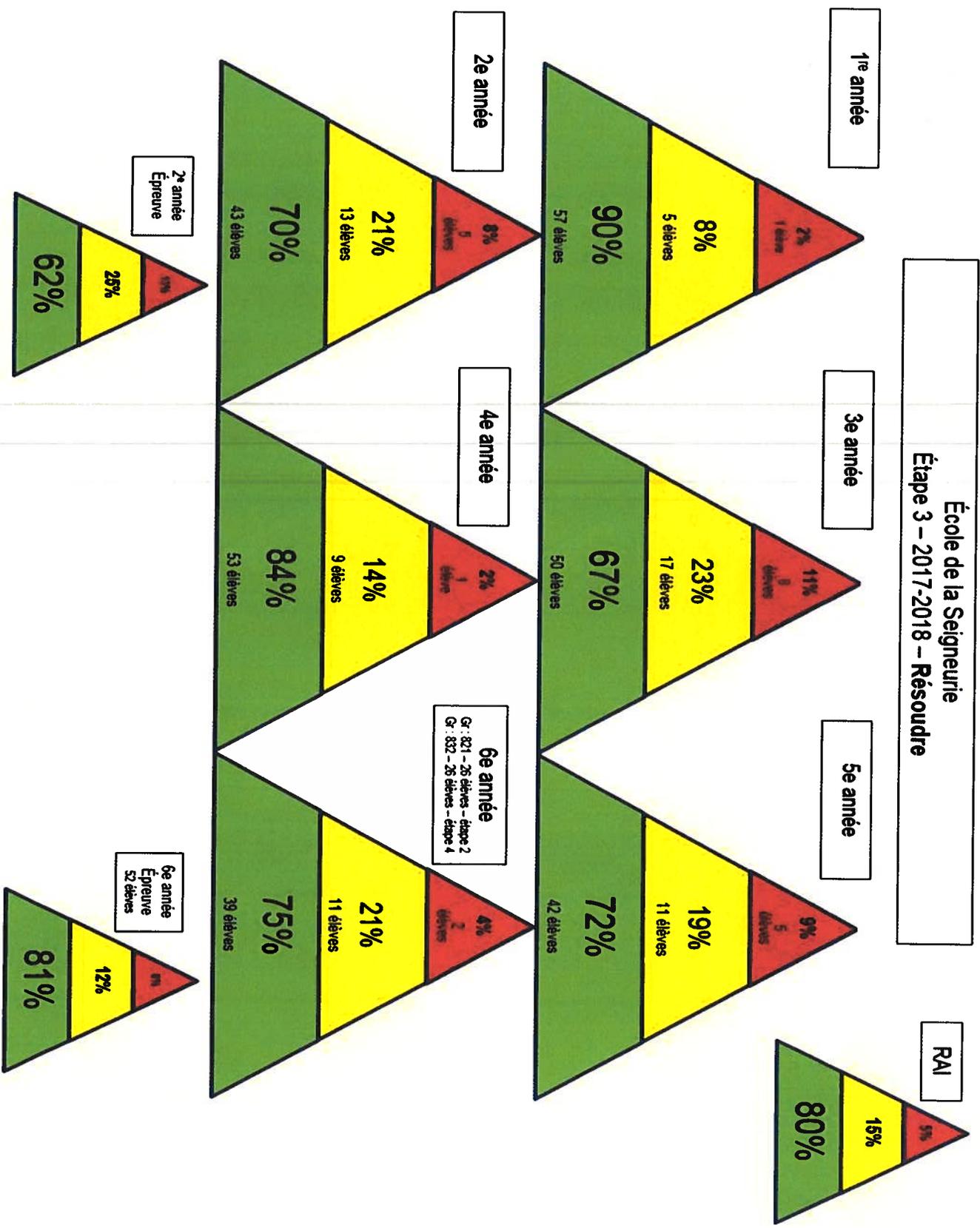
École de la Seigneurie
Étape 3 – 2017-2018 – Lecture



École de la Seigneurie
Étape 3 – 2017-2018 – Raisonner



École de la Seigneurie
Étape 3 – 2017-2018 – Résoudre



		RÉUSSITE					Zone de vulnérabilité					NON-RÉUSSITE				
		L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape ^a		L'élève satisfait clairement aux attentes prévues à l'étape ^a		L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape ^a		L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape ^a		L'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape ^a		L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape ^a				
		5		4		3		3		2		1				
		100% à 88%		87% à 74%		73% à 70%		69% à 60%		59% à 42%		41% à 0%				
MAT100		21/63 = 33%		32/63 = 51%		6/63 = 10%		3/63 = 5%		1/63 = 2%		0/63 = 0%				
élèves		9/29	12/34	14/29	18/34	3/29	3/34	2/29	1/34	1/29	0/34	0/29	0/34			
G=29 F=34		G = 31%	F = 35%	G = 48%	F = 53%	G = 10%	F = 9%	G = 7%	F = 3%	G = 3%	F = 0%	G = 0%	F = 0%			
		écart 4%		écart 5%		écart 1%		écart 4%		écart 3%		écart 0%				
MAT200		21/61 = 34%		22/61 = 36%		7/61 = 11%		6/61 = 10%		5/61 = 8%		0/61 = 0%				
élèves		9/22	12/39	7/22	15/39	3/22	4/39	1/22	5/39	2/22	3/39	0/22	0/39			
G=22 F=39		G = 41%	F = 31%	G = 32%	F = 38%	G = 14%	F = 10%	G = 5%	F = 13%	G = 9%	F = 8%	G = 0%	F = 0%			
		écart 10%		écart 6%		écart 4%		écart 8%		écart 1%		écart 0%				
MAT300		17/75 = 23%		35/75 = 47%		4/75 = 5%		11/75 = 15%		8/75 = 11%		0/75 = 0%				
élèves		10/36	7/39	13/36	22/39	3/36	1/39	6/36	5/39	4/36	4/39	0/36	0/39			
G=36 F=39		G = 28%	F = 18%	G = 36%	F = 56%	G = 8%	F = 3%	G = 17%	F = 13%	G = 11%	F = 10%	G = 0%	F = 0%			
		écart 10%		écart 20%		écart 5%		écart 4%		écart 1%		écart 0%				
MAT400		19/63 = 30%		32/63 = 51%		5/63 = 8%		6/63 = 10%		1/63 = 2%		0/63 = 0%				
élèves		8/27	11/36	12/27	20/36	4/27	1/36	3/27	3/36	0/27	1/36	0/27	0/36			
G=27 F=36		G = 30%	F = 31%	G = 44%	F = 56%	G = 15%	F = 3%	G = 11%	F = 8%	G = 0%	F = 3%	G = 0%	F = 0%			
		écart 1%		écart 12%		écart 12%		écart 3%		écart 3%		écart 0%				
MAT500		20/58 = 34%		21/58 = 36%		5/58 = 9%		7/58 = 12%		5/58 = 9%		0/58 = 0%				
élèves		6/23	14/35	10/23	11/35	0/23	5/35	4/23	3/35	3/23	2/35	0/23	0/35			
G=23 F=35		G = 26%	F = 40%	G = 43%	F = 31%	G = 0%	F = 14%	G = 17%	F = 9%	G = 13%	F = 6%	G = 0%	F = 0%			
		écart 14%		écart 12%		écart 14%		écart 8%		écart 7%		écart 0%				
MAT600		18/52 = 35%		24/52 = 46%		2/52 = 4%		5/52 = 10%		3/52 = 6%		0/52 = 0%				
élèves		15/29	3/23	11/29	13/23	1/29	1/23	2/29	3/23	0/29	3/23	0/29	0/23			
G=29 F=23		G = 52%	F = 13%	G = 38%	F = 57%	G = 3%	F = 4%	G = 7%	F = 13%	G = 0%	F = 13%	G = 0%	F = 0%			
		écart 39%		écart 19%		écart 1%		écart 6%		écart 13%		écart 0%				
Total		116/372 = 31%		166/372 = 45%		29/372 = 8%		38/372 = 10%		23/372 = 6%		0/372 = 0%				
élèves		57/166	59/206	67/166	99/206	14/166	15/206	18/166	20/206	10/166	13/206	0/166	0/206			
G=166 F=206		G = 34%	F = 29%	G = 40%	F = 48%	G = 8%	F = 7%	G = 11%	F = 10%	G = 6%	F = 6%	G = 0%	F = 0%			
		écart 5%		écart 8%		écart 1%		écart 1%		écart 0%		écart 0%				

		RÉUSSITE			Zone de vulnérabilité			NON-RÉUSSITE		
		L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape ^a	L'élève satisfait clairement aux attentes prévues à l'étape ^a	L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape ^a	L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape ^a	L'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape ^a	L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape ^a			
		5	4	3	3	2	1			
		100% à 89%	87% à 74%	73% à 70%	69% à 60%	59% à 42%	41% à 0%			
MAT100	élèves	25/63 = 40%	28/63 = 44%	4/63 = 6%	6/63 = 10%	0/63 = 0%	0/63 = 0%			
		11/29	14/34	1/29	3/34	4/29	2/34	0/29	0/34	
G=29 F=34	élèves	G = 38%	F = 41%	G = 3%	F = 9%	G = 14%	F = 6%	G = 0%	F = 0%	
		écart 3%	écart 1%	écart 6%	écart 8%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	
MAT200	élèves	15/61 = 25%	25/61 = 41%	8/61 = 13%	7/61 = 11%	6/61 = 10%	0/61 = 0%			
		8/22	7/39	8/22	17/39	3/22	5/39	1/22	6/39	
G=22 F=39	élèves	G = 36%	F = 18%	G = 14%	F = 13%	G = 5%	F = 15%	G = 9%	F = 10%	
		écart 18%	écart 8%	écart 1%	écart 10%	écart 1%	écart 1%	écart 0%	écart 0%	
MAT300	élèves	19/75 = 25%	28/75 = 35%	14/75 = 19%	6/75 = 8%	10/75 = 13%	0/75 = 0%			
		10/36	9/39	11/36	15/39	8/36	6/39	4/36	6/39	
G=36 F=39	élèves	G = 28%	F = 23%	G = 22%	F = 15%	G = 8%	F = 8%	G = 11%	F = 15%	
		écart 5%	écart 7%	écart 7%	écart 0%	écart 4%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	
MAT400	élèves	22/63 = 35%	32/63 = 51%	3/63 = 5%	6/63 = 10%	0/63 = 0%	0/63 = 0%			
		10/27	12/36	14/27	18/36	1/27	2/36	2/27	4/36	
G=27 F=36	élèves	G = 37%	F = 33%	G = 4%	F = 6%	G = 7%	F = 11%	G = 0%	F = 0%	
		écart 4%	écart 2%	écart 2%	écart 4%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	
MAT500	élèves	21/58 = 36%	16/58 = 28%	3/58 = 5%	13/58 = 22%	5/58 = 9%	0/58 = 0%			
		7/23	14/35	6/23	10/35	1/23	2/35	3/23	2/35	
G=23 F=35	élèves	G = 30%	F = 40%	G = 4%	F = 6%	G = 26%	F = 20%	G = 13%	F = 6%	
		écart 10%	écart 3%	écart 2%	écart 6%	écart 7%	écart 7%	écart 0%	écart 0%	
MAT600	élèves	22/52 = 42%	19/52 = 37%	3/52 = 6%	6/52 = 12%	2/52 = 4%	0/52 = 0%			
		15/29	7/23	10/29	9/23	2/29	1/23	2/29	4/23	
G=29 F=23	élèves	G = 52%	F = 30%	G = 7%	F = 4%	G = 7%	F = 17%	G = 0%	F = 9%	
		écart 22%	écart 5%	écart 3%	écart 10%	écart 9%	écart 2%	écart 0%	écart 0%	
Total	élèves	124/372 = 33%	146/372 = 39%	35/372 = 9%	44/372 = 12%	23/372 = 6%	0/372 = 0%			
		61/166	63/206	62/166	84/206	16/166	19/206	18/166	26/206	
G=166 F=206	élèves	G = 37%	F = 31%	G = 10%	F = 9%	G = 11%	F = 13%	G = 5%	F = 7%	
		écart 6%	écart 4%	écart 1%	écart 2%	écart 2%	écart 2%	écart 0%	écart 0%	

		RÉUSSITE				NON-RÉUSSITE					
		Zone de vulnérabilité									
L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape*		L'élève satisfait clairement aux attentes prévues à l'étape*		L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*		L'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape*		L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape*			
5		4		3		2		1			
100% à 88%		87% à 74%		73% à 70%		69% à 60%		59% à 42%		41% à 0%	
FRA100	16/63 = 25%	39/63 = 62%	3/63 = 5%	5/63 = 8%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%
élèves	5/29	11/34	1/29	2/34	4/29	1/34	0/29	0/34	0/29	0/34	0/29
G = 17%	F = 32%	G = 66%	F = 55%	G = 3%	F = 6%	G = 14%	F = 3%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%
G=29 F=34	écart 15%	écart 7%	écart 3%	écart 3%	écart 11%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA200	19/61 = 31%	26/61 = 43%	4/61 = 7%	10/61 = 16%	2/61 = 3%	0/61 = 0%	0/61 = 0%	0/61 = 0%	0/61 = 0%	0/61 = 0%	0/61 = 0%
élèves	6/22	13/39	2/22	2/39	2/22	8/39	1/22	1/39	0/22	0/39	0/22
G = 27%	F = 33%	G = 50%	F = 38%	G = 9%	F = 5%	G = 9%	F = 21%	G = 5%	F = 3%	G = 0%	F = 0%
G=22 F=39	écart 6%	écart 12%	écart 4%	écart 12%	écart 12%	écart 2%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA300	11/75 = 15%	36/75 = 48%	9/75 = 12%	6/75 = 8%	13/75 = 17%	0/75 = 0%	0/75 = 0%	0/75 = 0%	0/75 = 0%	0/75 = 0%	0/75 = 0%
élèves	5/36	6/39	5/36	4/39	4/36	2/39	6/36	7/39	0/36	0/39	0/36
G = 14%	F = 15%	G = 44%	F = 51%	G = 14%	F = 10%	G = 11%	F = 5%	G = 17%	F = 18%	G = 0%	F = 0%
G=36 F=39	écart 1%	écart 7%	écart 4%	écart 4%	écart 6%	écart 1%	écart 1%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA400	6/63 = 10%	42/63 = 67%	5/63 = 8%	10/63 = 16%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%	0/63 = 0%
élèves	0/27	6/36	15/27	27/36	3/27	2/36	9/27	1/36	0/27	0/36	0/27
G = 0%	F = 17%	G = 56%	F = 75%	G = 11%	F = 6%	G = 33%	F = 3%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%
G=27 F=36	écart 17%	écart 19%	écart 5%	écart 30%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA500	16/58 = 28%	25/58 = 43%	4/58 = 7%	10/58 = 17%	3/58 = 5%	0/58 = 0%	0/58 = 0%	0/58 = 0%	0/58 = 0%	0/58 = 0%	0/58 = 0%
élèves	4/23	12/35	2/23	2/35	7/23	3/35	2/23	1/35	0/23	0/35	0/23
G = 17%	F = 34%	G = 35%	F = 49%	G = 9%	F = 6%	G = 30%	F = 9%	G = 9%	F = 3%	G = 0%	F = 0%
G=23 F=35	écart 17%	écart 14%	écart 3%	écart 21%	écart 6%	écart 6%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA600	20/52 = 38%	24/52 = 46%	5/52 = 10%	3/52 = 6%	0/52 = 0%	0/52 = 0%	0/52 = 0%	0/52 = 0%	0/52 = 0%	0/52 = 0%	0/52 = 0%
élèves	11/29	9/23	14/29	10/23	2/29	3/23	2/29	1/23	0/29	0/23	0/29
G = 38%	F = 30%	G = 48%	F = 43%	G = 7%	F = 13%	G = 7%	F = 4%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%
G=29 F=23	écart 1%	écart 5%	écart 6%	écart 3%	écart 3%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
Total	88/372 = 24%	192/372 = 52%	30/372 = 8%	44/372 = 12%	18/372 = 5%	0/372 = 0%	0/372 = 0%	0/372 = 0%	0/372 = 0%	0/372 = 0%	0/372 = 0%
élèves	31/166	57/206	83/166	109/206	15/166	15/206	28/166	16/206	9/166	9/206	0/166
G = 19%	F = 28%	G = 50%	F = 53%	G = 9%	F = 7%	G = 17%	F = 8%	G = 5%	F = 4%	G = 0%	F = 0%
G=166 F=206	écart 0%	écart 3%	écart 2%	écart 9%	écart 1%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%

		RÉUSSITE					Zone de vulnérabilité					NON-RÉUSSITE				
		L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape*		L'élève satisfait clairement aux attentes prévues à l'étape*		L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*		L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*		L'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape*		L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape*		L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape*		
		5		4		3		3		2		1				
		100% à 88%		87% à 74%		73% à 70%		69% à 60%		59% à 42%		41% à 0%				
FRA100	30/63 = 48%															
	13/29	17/34	13/29	14/34	1/29	3/34	2/29	0/34	0/29	0/34	0/29	0/34	0/29	0/34	0/63 = 0%	
élèves	G = 45%	F = 50%	G = 45%	F = 41%	G = 3%	F = 9%	G = 7%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	
	écart 5%		écart 4%		écart 6%		écart 7%		écart 0%		écart 0%		écart 0%		écart 0%	
G=29 F=34	26/61 = 43%		24/61 = 39%		1/61 = 2%		10/61 = 16%		0/61 = 0%		0/61 = 0%		0/61 = 0%			
FRA200	9/22	17/39	9/22	15/39	0/22	1/39	4/22	6/39	0/22	0/39	0/22	0/39	0/22	0/39		
	G = 41%	F = 44%	G = 41%	F = 36%	G = 0%	F = 3%	G = 18%	F = 15%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	écart 0%	
G=22 F=39	17/75 = 23%		32/75 = 43%		10/75 = 13%		écart 3%		écart 3%		écart 0%		écart 0%		écart 0%	
FRA300	7/36	10/39	17/36	15/39	5/36	5/39	4/36	6/39	3/36	3/39	0/36	0/39	0/36	0/39		
	G = 19%	F = 26%	G = 47%	F = 38%	G = 14%	F = 13%	G = 11%	F = 15%	G = 8%	F = 8%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	écart 0%	
G=36 F=39	6/63 = 10%		45/63 = 71%		6/63 = 10%		écart 1%		écart 4%		écart 0%		écart 0%		écart 0%	
FRA400	0/27	6/36	17/27	26/36	5/27	1/36	5/27	1/36	0/27	0/36	0/27	0/36	0/27	0/36		
	G = 0%	F = 17%	G = 63%	F = 76%	G = 19%	F = 3%	G = 19%	F = 3%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	écart 0%	
G=27 F=36	13/58 = 22%		29/58 = 50%		8/58 = 14%		écart 16%		écart 16%		écart 0%		écart 0%		écart 0%	
FRA500	3/23	10/35	10/23	19/35	5/23	3/35	3/23	3/35	2/23	0/35	0/23	0/35	0/23	0/35		
	G = 13%	F = 28%	G = 43%	F = 54%	G = 22%	F = 9%	G = 13%	F = 9%	G = 9%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	écart 0%	
G=23 F=35	2/52 = 4%		36/52 = 69%		9/52 = 17%		écart 13%		écart 4%		écart 9%		écart 0%		écart 0%	
FRA600	2/29	0/23	20/29	16/23	5/29	4/23	2/29	2/23	0/29	1/23	0/29	0/23	0/29	0/23		
	G = 7%	F = 0%	G = 69%	F = 70%	G = 17%	F = 17%	G = 7%	F = 9%	G = 0%	F = 4%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	écart 0%	
G=29 F=23	écart 7%		écart 1%		écart 0%		écart 0%		écart 2%		écart 4%		écart 0%		écart 0%	
Total	94/372 = 25%		193/372 = 52%		38/372 = 10%		38/372 = 10%		9/372 = 2%		0/372 = 0%		0/372 = 0%			
	34/166	60/206	86/166	107/206	21/166	17/206	20/166	18/206	5/166	4/206	0/166	0/206	0/166	0/206		
élèves	G = 20%	F = 29%	G = 52%	F = 52%	G = 13%	F = 8%	G = 12%	F = 9%	G = 3%	F = 2%	G = 0%	F = 0%	G = 0%	F = 0%	écart 0%	
	écart 9%		écart 0%		écart 5%		écart 3%		écart 1%		écart 0%		écart 0%		écart 0%	
G=166 F=206																

		RÉUSSITE			Zone de vulnérabilité			NON-RÉUSSITE		
		L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape*			L'élève satisfait clairement aux attentes prévues à l'étape*			L'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape*		
		L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*			L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*			L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape*		
		L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*			L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*			L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape*		
		L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*			L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*			L'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape*		
		5	4	3	3	2	1			
		100% à 88%	87% à 74%	73% à 70%	69% à 60%	59% à 42%	41% à 0%			
FRA100		16/63 = 25%	42/63 = 67%	26/3 = 3%	3/63 = 5%	0/63 = 0%	0/63 = 0%			
63		4/29	12/34	0/29	2/34	3/29	0/34	0/29	0/34	0/29
élèves		G = 14% F = 35%	G = 76% F = 59%	G = 0% F = 6%	G = 10% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%
G=29 F=34		écart 21%	écart 17%	écart 6%	écart 10%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA200		19/61 = 31%	36/61 = 59%	6/61 = 10%	0/61 = 0%	0/61 = 0%	0/61 = 0%			
61		5/22	14/39	3/22	3/39	0/22	0/39	0/22	0/39	0/22
élèves		G = 23% F = 36%	G = 64% F = 56%	G = 14% F = 8%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%
G=22 F=39		écart 13%	écart 6%	écart 6%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA300		8/75 = 11%	53/75 = 71%	8/75 = 11%	6/75 = 8%	0/75 = 0%	0/75 = 0%			
75		2/36	6/39	4/36	4/39	5/36	1/39	0/36	0/39	0/36
élèves		G = 6% F = 15%	G = 69% F = 72%	G = 11% F = 10%	G = 14% F = 3%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%
G=36 F=39		écart 9%	écart 3%	écart 1%	écart 11%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA400		7/63 = 11%	50/63 = 79%	3/63 = 5%	3/63 = 5%	0/63 = 0%	0/63 = 0%			
63		0/27	7/36	2/27	1/36	3/27	0/36	0/27	0/36	0/27
élèves		G = 0% F = 19%	G = 81% F = 75%	G = 7% F = 3%	G = 11% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%
G=27 F=36		écart 19%	écart 3%	écart 4%	écart 11%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA500		18/58 = 31%	34/58 = 59%	3/58 = 5%	3/58 = 5%	0/58 = 0%	0/58 = 0%			
58		4/23	14/35	2/23	1/35	3/23	0/35	0/23	0/35	0/23
élèves		G = 17% F = 40%	G = 61% F = 57%	G = 9% F = 3%	G = 13% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%
G=23 F=35		écart 23%	écart 4%	écart 6%	écart 13%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
FRA600		13/52 = 25%	39/52 = 75%	0/52 = 0%	0/52 = 0%	0/52 = 0%	0/52 = 0%			
52		8/29	5/23	2/29	0/23	0/29	0/23	0/29	0/23	0/29
élèves		G = 28% F = 22%	G = 72% F = 75%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%
G=29 F=23		écart 6%	écart 6%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%
Total		81/372 = 22%	254/372 = 68%	22/372 = 6%	15/372 = 4%	0/372 = 0%	0/372 = 0%			
372		23/166	58/206	11/166	11/206	14/166	1/206	0/166	0/206	0/166
élèves		G = 14% F = 28%	G = 71% F = 66%	G = 7% F = 5%	G = 8% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%	G = 0% F = 0%
G=166 F=206		écart 14%	écart 5%	écart 2%	écart 8%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%	écart 0%



Section 5

Contexte dans lequel évolue l'établissement

Environnement externe

- IMSE : 2 Le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles qui accueillent principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés.
- Centre de la petite enfance : La rose des vents situé à proximité de l'école, collaboration avec le personnel quant à la transition des dossiers.
- Visite de l'école au mois de juin par les enfants de ce CPE.
- Élèves engagés dans des activités parascolaires : 96 élèves.
- À proximité de l'école : Aire de jeux, terrains de soccer, pistes d'hébertisme, Parc Maurice Tessier, aréna, parc équestre. Il est à noter que ces infrastructures servent de plateau au cours d'éducation physique.
- Au niveau environnemental :
La cour d'école est située à l'orée d'un petit boisé. Nous avons donc un parc école avec des jeux. La cour d'école est également spacieuse. Les lieux physiques de l'école contribuent largement à un foisonnement d'activités extérieures. Cette situation est très appréciée des parents, des élèves ainsi que du personnel. On considère l'école de la Seigneurie comme étant un milieu stimulant.
- Activités culturelles et familiales accessibles : Bibliothèque, aréna, parcs, la Zone.

Environnement interne

- 447 élèves.
- Milieu majoritairement francophone.
- Proportion d'élèves d'origines étrangères : **28 élèves** nés à l'extérieur du Québec.

- De ces 28 élèves, **15 élèves** parlent une langue autre que le français à la maison.
 - Élèves nés au Québec dont les parents ne sont pas d'origine québécoise : **50 élèves.**
 - Élèves qui fréquentent le service des dîneurs : **188 élèves.**
 - Élèves qui fréquentent le service de garde : **202 élèves.**
 - Élèves codés, intégrés : 15 élèves.
 - Élèves ayant un PI : 73 élèves.
 - Taux d'absentéisme : 15 élèves sont absents en moyenne par jour.
 - Le développement des habiletés sociales sont très travaillées.
 - La grande majorité des élèves qui fréquentent le SDG quittent le soir à partir de 17h00.
 - L'offre de service des activités parascolaires est très intéressante pour les enfants : Karaté, échecs, soccer.
-
- Le milieu est stable au niveau du personnel, constituant un référent pour les élèves et les parents.
 - Expertise et stabilité chez le corps enseignants, peu de précaires.
- Da (Classe de difficultés d'apprentissage): 16 élèves.
 - Classe langage : 10 élèves.
 - Ces groupes sont intégrés au reste de l'école : Mêmes sorties, mêmes activités, même système de valorisation, même heure de récréation.
 - Ces élèves sont intégrés aux autres dans les groupes du SDG.
 - Il arrive que quelques élèves soient intégrés partiellement dans les cours dits « réguliers ».
- Présence d'une politique alimentaire.
 - Ajout de personnel professionnel et personnel de soutien en fonction des besoins spécifiques des élèves. Ces services font l'objet d'analyse d'une année à l'autre. Ils sont alors ajustés en cas de besoin.
- Programme PAI (programme d'anglais intensif) pour tous les élèves de 6^{ième} année.
 - Plus de cours d'éducation physique pour ces élèves (3 périodes par semaine.)
- Jeux dirigés à l'heure du midi, le matériel sportif à la disposition des élèves en tout temps.
 - Mode de communication mensuel avec les parents : Le RenSeigneur
 - Les parents des élèves de l'école de La Seigneurie sont très engagés et l'aide apportée, contribue à la réalisation de nombreuses activités. Les parents se sentent bienvenus à l'école.
 - Excellente collaboration entre les membres du CE, l'équipe école et la direction.

PÉDAGOGIE

- L'équipe d'enseignants porte un regard professionnel sur l'analyse de ses pratiques, notamment en lecture. Depuis environ deux ans, nous avons une approche collaborative, ce qui contribue à l'implantation des pratiques probantes en lecture. Arrimage des pratiques évaluatives priorisées en lecture.
- Formation continue en littératie.
- Hiérarchisation des interventions pour les élèves en difficultés d'apprentissage et de comportement, selon le modèle RAI. Réponse à l'intervention. L'approche RAI est un modèle d'intervention à trois niveaux, qui permet la planification d'interventions préventives empiriquement validées, dont l'intensité est graduellement augmentée.
- En numératie : Le défi à venir sera d'harmoniser davantage la vision commune et partagée des pratiques.
- Depuis septembre 2018, les enseignants du 1^{re} cycle sont accompagnés par la conseillère pédagogique en mathématiques. Très apprécié et utile.
- 4 classes expérimentent des projets en informatique ou en robotique. Il y a du développement à faire à ce niveau. Réalité soulevée par les parents

HEURE DU DINER

- Les élèves mangent, à l'heure du midi, tous au même endroit soit : dans le hall d'entrée et dans la salle polyvalente adjacente à l'entrée principale. Le niveau de bruit étant élevé, il est difficile pour les intervenantes de travailler. Les élèves quant à eux, sont dans un milieu extrêmement bruyant. Des changements quant à l'organisation de nos dîners seront envisagés. Ce bruit est un irritant majeur, dénoncé régulièrement par les parents, le personnel et les élèves.
- Situations d'Intimidation ou de violence par année : À ce jour : 47 avis de violence verbales et/ou physique



Section 6

Mission, vision, valeurs

Mission

L'école De La Seigneurie a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Pour sa part, l'école de La Seigneurie poursuit la mission de la CSSMI qui est d'organiser des services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Vision

Résolument centrée sur les réussites de chaque élève, jeune ou adulte, tout au long du parcours scolaire, la CSSMI est reconnue comme étant une organisation apprenante, proactive, innovante et performante. Elle s'appuie sur les forces d'un personnel engagé, sur la collaboration des parents et sur la concertation avec les partenaires de la communauté. Elle poursuit ainsi le développement d'une réelle culture collaborative favorisant l'épanouissement de tous.

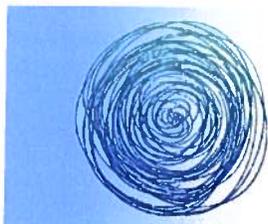
Notre école adhère à la vision de la CSSMI.

Valeurs

La CSSMI est animée par trois valeurs organisationnelles qui viennent appuyer et renforcer l'accomplissement de sa mission. Ces valeurs sont basées sur des comportements éthiques et sont partagées par tous les membres de l'organisation.

- La **COLLABORATION** se manifeste par un apport d'échanges professionnels et riches visant un consensus quant aux diverses actions à mettre en place.
- La **BIENVEILLANCE** repose sur le respect de l'autre et de sa différence. Dans l'ouverture et le respect des idées de tous et chacun. Ensemble, créer un milieu où élèves, membres du personnel et parents s'épanouissent.
- La **RIGUEUR** se traduisant par la mise en place de méthodes de travail cohérentes, efficaces et efficientes.

Ces trois valeurs démontrent l'engagement concret dans l'action.
Notre école adhère aux valeurs de la CSSMI.



Section 7

Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement, en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite

Enjeu 1

Vers la réussite de tous

Orientation

Favoriser des conditions gagnantes à la réussite des élèves.

Objectif

Augmenter le niveau de compétence en numératie de la 1^{re} à la 6^e année.

Indicateur

Taux de réussite assurée à l'épreuve pour les élèves de fin de cycle.

Cible

Augmenter le nombre d'élèves en réussite assurée en mathématique à la compétence raisonner aux épreuves de 2^e année et de 6^e année d'ici 2022.

Situation actuelle : 60% : Réussite assurée en 2^e année

74% : Réussite assurée en 6^e année

Cible

Maintenir ou augmenter le nombre d'élèves en réussite assurée en mathématique à la compétence raisonner à l'épreuve de 4^e année d'ici 2022.

Situation actuelle : 86% réussite assurée en 4^e année

Enjeu 2

Sentiment de sécurité pour tous à l'école.

Orientation

Assurer un milieu sain et sécuritaire à l'école.

Objectif

Réduire les manifestations verbales d'incivilité.

Indicateur

Taux d'interventions des éducatrices spécialisées.

Indicateur Taux d'avis d'intimidation et de violence.

Cible

Faire en sorte que 100% des élèves se sentent en sécurité

Situation actuelle : 68% des élèves se sentent en sécurité.

Enjeu 3

Environnement scolaire stimulant

Orientation

Offrir un environnement axé sur un mode de vie actif et répondant aux besoins du 21^e siècle.

Objectif

Implanter un mode de vie physiquement actif.

Indicateur

Nombre de minutes d'activité physique par jour.

Cible

Faire bouger les élèves du préscolaire et du primaire 300 minutes par semaine.

Situation de départ : 195 minutes par semaine.

Objectif

Augmenter l'utilisation du numérique au service de la pédagogie.

Indicateur

Les classes intégrant le numérique et la robotique.

Cible

Faire en sorte que 100 % des classes vivent au moins un projet par année en numérique ou en robotique ou en programmation d'ici 2022.

Situation de départ : 4 classes vivent un projet de type technologique sur 21 classes.



Section 8

Résolution du conseil d'établissement

ATTENDU l'adoption par le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) en vertu de la résolution n° CC-20180925-4960 conformément à l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP);

ATTENDU l'article 37 de la LIP qui prévoit le contenu du projet éducatif;

ATTENDU que le conseil d'établissement doit adopter un projet éducatif en vertu de l'article 74 de la LIP;

ATTENDU que le conseil d'établissement a effectué chacune des étapes prévues à l'article 74 de la *Loi sur l'instruction publique*, soit l'analyse de la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de sa communauté;

ATTENDU que le conseil d'établissement a favorisé la concertation des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite de l'élève, dont les élèves eux-mêmes, les parents, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté et de la Commission scolaire;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 209.2 de la LIP, la Commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son Plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3;

ATTENDU que l'article 75 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement transmet à la Commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rende public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent.

ATTENDU que l'article 75 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit également que le projet éducatif soit communiqué aux parents et aux membres du personnel;

Il est proposé par

D'ADOPTER le projet éducatif 2019-2022 de l'école École de la Seigneurie;

DE LE TRANSMETTRE à la Commission scolaire;

DE LE RENDRE PUBLIC en le déposant sur le site Internet de l'école le (DATE : 90 jours après l'adoption par le CÉ);

D'INFORMER les parents et les membres du personnel de l'école de la prise d'effet du projet éducatif dès le jour de sa publication.



Section 9

Signature des membres du conseil d'établissement

Geneviève Parayre
Présidence du conseil d'établissement

Chantal Laliberté
Substitut à la présidence

Chantal Laliberté
Représentant du comité de parents

Évelyne Labonté
Substitut du comité de parents

Daniel Boileau
Membre-parent

Nadine Jean
Membre parent

Annie Charette
Membre enseignant

Cristiane Drouin
Membre enseignant

Caroline Roy
Membre enseignant

Catherine Émond
Membre soutien

Louise St-Amour
Membre du service de garde

Patricia Roussin
Direction